

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2016

DELIBERATION N°CC/2016.00062

VOTE DES TAUX DE TAXE D'HABITATION (TH), TAXE FONCIERE BATI (TFB) ET TAXE FONCIERE NON BATI (TFNB)

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 04 mars 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 106

Nombre de pouvoirs : 20

Nombre de voix : 126

Délibération affichée le : 18 mars 2016

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Michel BEAL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Jennifer BONJOUR, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON, Mme Hélène BRUYERE, Mme Laurence BUSSIERE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPRON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Suzanne CHAZELLE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, Mme Alexandra CUSTODIO, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, Mme Michelle GALLAND, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Raymond JOASSARD, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Bernard LAGET, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Yves MORAND, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, Mme Djida OUCHAOUA, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Florent PIGEON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Joëlle RICARD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER,

REGIE EN PREFECTURE

Le 18 mars 2016

VIA DOTELEC - iXBus

M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Janine RUAS, M. Jean-Claude SCHALK,
M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Sylvie THIZY,
M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE,
M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI,
M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jean-Michel PAUZE,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,
Mme Patricia CORTEY donne pouvoir à M. Marc CHAVANNE,
Mme Joëlle COUSIN donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Michel BEAL,
Mme Laurence JUBAN donne pouvoir à Mme Michelle GALLAND,
Mme Siham LABICH donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Eliane LEGROS donne pouvoir à M. Gérard TARDY,
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à Mme Anne DE BEAUMONT,
Mme Babette LUYA donne pouvoir à M. Julien LUYA,
M. Pascal MAJONCHI donne pouvoir à Mme Catherine NAULIN,
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,
Mme Nathalie MATRICON donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
Mme Annick ROATTINO donne pouvoir à M. Marc ROSIER,
Mme Christine ROUX donne pouvoir à M. Paul CELLE,
Mme Monique ROVERA donne pouvoir à Mme Jennifer BONJOUR,
M. Lionel SAUGUES donne pouvoir à Mme Caroline MONTAGNIER,
M. Maurice VINCENT donne pouvoir à M. Florent PIGEON,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE

Membres titulaires absents excusés :

M. Olivier BROUILLOUX, Mme Delphine JUSSELME, Mme Pascale MARRON,
Mme Stéphanie MOREAU, Mme Marie-Hélène THOMAS

Secrétaire de Séance :

M. Marc CHASSAUBENE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2016

VOTE DES TAUX DE TAXE D'HABITATION (TH), TAXE FONCIERE BATI (TFB) ET TAXE FONCIERE NON BATI (TFNB)

Suite à la réforme de la Taxe Professionnelle, le nouveau panier fiscal de Saint-Etienne Métropole est composé d'impositions économiques nouvelles et d'impositions sur les ménages, provenant d'une part de transferts de fiscalité perçu préalablement par d'autres niveaux de collectivités (principalement la part de taxe d'habitation perçue par les Conseils Généraux), et d'autre part l'instauration d'une fiscalité additionnelle depuis le 1^{er} janvier 2011.

Dans le contexte économique actuel, les maires de Saint-Etienne Métropole ont souhaité, à l'unanimité, geler les taux de fiscalité ménages et de fiscalité entreprises sur le mandat (2014-2020) pour ne pas accroître la pression fiscale, ne pas ponctionner davantage le pouvoir d'achat des ménages et maintenir la consommation, mais aussi pour ne pas pénaliser l'investissement des entreprises du territoire.

Il est donc proposé de stabiliser les taux d'imposition de la taxe d'habitation, de la taxe foncière bâti et de la taxe foncière non bâti.

Ainsi, les taux de fiscalité ménages seraient pour l'année 2016 les suivants (identiques à ceux de 2015) :

- taxe d'habitation (TH) : taux 10,56 % (fraction de taux liée au transfert 9,6 % + fraction de taux voté par Saint-Etienne Métropole 0,96 %),
- taxe foncière bâti (TFB) : taux 1,37 %,
- taxe foncière non bâtie (TFNB) : taux 4,98 % (fraction de taux transférée : 2,21 % + fraction de taux votée par Saint-Etienne Métropole : 2,77 %).

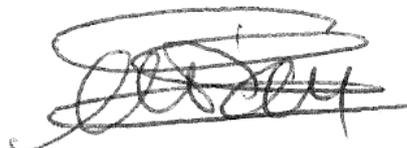
Le budget 2016 a été établi selon cette prévision.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- **confirme pour 2016 les taux ainsi fixés sans modification par rapport à 2015.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU